

AVIS DES SOCIETES

I INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Banque - STB-
Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020.

(EN DINARS)

| Arrêté au 30/09/2020 | DU 01/07/2020 AU 30/09/2020 | DU 01/07/2019 AU 30/09/2019 | AU 30/09/2020 | AU 30/09/2019 | VAR% | DU 31/12/2019 |
|---|--------------------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|-------------|----------------------|
| 1- Produits d'exploitation bancaires | 248 184 479 | 223 430 016 | 761 942 149 | 719 929 270 | 6% | 1 048 041 443 |
| - Intérêts | 178 216 121 | 167 086 813 | 574 212 445 | 543 307 198 | 6% | 803 025 573 |
| - Commissions en produits | 30 624 561 | 28 100 094 | 80 063 376 | 76 220 735 | 5% | 108 033 100 |
| - Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement | 39 343 797 | 28 243 109 | 107 666 328 | 100 401 337 | 7% | 136 982 770 |
| 2- Charges d'exploitation bancaires | 116 111 436 | 110 256 352 | 350 980 148 | 326 264 900 | 8% | 446 900 277 |
| - Intérêts encourus | 115 200 867 | 108 556 134 | 347 615 175 | 321 484 249 | 8% | 440 067 441 |
| - Commissions encourues | 910 569 | 1 700 219 | 3 364 973 | 4 780 651 | -30% | 6 832 836 |
| 3- Produit net bancaire | 132 073 043 | 113 173 663 | 410 962 001 | 393 664 370 | 4% | 601 141 166 |
| 4- Autres produits d'exploitation | 2 129 143 | 1 955 989 | 4 473 991 | 5 680 260 | -21% | 7 633 238 |
| 5- Charges opératoires | 48 569 690 | 54 332 552 | 169 477 812 | 164 051 289 | 3% | 221 969 713 |
| - Frais de personnel | 30 470 256 | 37 436 239 | 119 263 793 | 115 980 725 | 3% | 150 584 455 |
| - Charges générales d'exploitation | 18 099 433 | 16 896 313 | 50 214 020 | 48 070 565 | 4% | 71 385 258 |
| 6- Structure du portefeuille | | | 1 608 099 118 | 1 482 547 963 | 8% | 1 473 322 802 |
| - Portefeuille-titres commercial | | | 431 233 635 | 336 986 110 | 28% | 338 718 735 |
| - Portefeuille-titres d'investissement | | | 1 176 865 483 | 1 145 561 852 | 3% | 1 134 604 067 |
| 7- Encours des crédits (1) | | | 8 546 188 344 | 7 564 263 823 | 13% | 7 978 167 534 |
| 8- Encours des dépôts (2) , dont | | | 7 812 424 503 | 6 945 051 307 | 12% | 7 370 028 266 |
| - Dépôts à vue (2) | | | 2 784 611 151 | 2 503 062 546 | 11% | 2 626 919 708 |
| - Dépôts d'épargne | | | 3 236 474 777 | 2 910 772 291 | 11% | 3 021 420 595 |
| 9- Emprunts et ressources spéciales | | | 355 028 128 | 259 468 041 | 37% | 312 987 458 |
| 10- Capitaux propres (3) | | | 1 027 968 752 | 870 483 019 | 18% | 870 563 143 |

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3^{ème} trimestre 2020.

(2) données retraitées pour les besoins de comparabilité

(3) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période.

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTIELS
ARRETES AU 30/09/2020**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité semestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus. Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2020

A fin septembre 2020, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 867.4 millions de dinars ou 12.49% entre septembre 2019 et septembre 2020 se détaillant comme suit :
 - Dépôts à vue : + 281.5 millions de dinars ou 11.25% pour s'établir à 2.784.6 millions de dinars et représenter 35.6% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2020 contre 2.503,1 millions de dinars à fin septembre 2019.
 - Dépôts d'épargne : + 325.7 millions de dinars ou 11.19% pour atteindre 3.236.5 millions de dinars ou une part de 41.4 % contre 2.910,8 millions de dinars une année auparavant.
 - Dépôts à terme : + 195.1 millions de dinars ou 14.5% qui se sont établis à 1.537.2 millions de dinars et ont représenté une part de 19.7 % à fin septembre 2020 (1.342,1 millions de dinars en septembre 2019).

- 2) Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 355.0 millions de dinars à fin septembre 2020, en progression de 95.6 millions de dinars ou 36.83% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019 (259,5 millions de dinars) :
 - Emprunts obligataires et privés : + 74.8 millions de dinars ou 51.7%
 - Ressources spéciales : + 20.8 millions de dinars ou 18.1%

- 3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2020)** ont progressé de 981.9 millions de dinars ou 12.98% pour s'établir à 8.546.2 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2020 contre 7.564,3 millions de dinars une année auparavant.

- 4) Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 431,2 millions de dinars, soit un accroissement de 94.2 millions de dinars ou 27.97% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2019 (337,0 millions de dinars).

- 5) Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 31.3 millions de dinars ou 2.73 % pour s'établir à 1.176.9 millions de dinars à fin septembre 2020.

- 6) Le produit net bancaire** s'est amélioré de 17.3 millions de dinars ou 4.39% comparativement à fin septembre 2019 pour se situer à 411.0 MD. Cette situation résulte de l'effet de :
 - **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+42.0 millions de dinars ou 5.84 %) pour s'établir à 761.9 millions de dinars à fin septembre 2020.
 - **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+24.7 millions de dinars ou 7.58%) lesquelles se sont établies à 351.0 millions de dinars à fin septembre 2020 contre 326,3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2019.

7) Les charges opératoires ont augmenté de 5.4 millions de dinars ou 3.31% et se sont établies à 169.5 millions de dinars à fin septembre 2020.

8) Le coefficient d'exploitation s'est situé à 41.2 % au terme troisième trimestre 2020 contre 41,7% une année auparavant.

Remarque: Les indicateurs ci-dessus intègrent des produits qui peuvent être revus à la baisse suite à une éventuelle publication d'un texte lié au traitement des reports des échéances sur les crédits aux particuliers.